



Olivier Mocquard

Commissaire aux comptes

Parc d'Activités Ragon
3 rue Maria Telkes
44119 TREILLIÈRES

tél. : 02 40 14 57 57
fax : 02 40 37 01 02

nantes@equivalences.fr

www.equivalences.fr

S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes
au capital de 35 000 euros
RCS Nantes B 414 655 829

Membre de la
Compagnie Régionale de Rennes

Association Socioculturelle du
Centre Pierre LEGENDRE

7, Boulevard François Blancho

44220 COUERON

RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS

EXERCICE 2024

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aux Membres de l'Association Socio-Culturelle du Centre Pierre Legendre,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Association Socioculturelle du Centre Pierre Legendre » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 821-53 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Ces appréciations ont porté sur :

- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes,
- les opinions retenues dans le choix des méthodes d'évaluation,
- la présentation d'ensemble des comptes,

et n'appellent pas d'observation particulière.

Les appréciations, ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels aux membres, étant précisé qu'aucun commentaire de gestion n'a été porté à notre appréciation.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-54 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Treillières,
Le 23 mai 2025
Pour la S.A.R.L. EQUIVALENCES AUDIT,

D. MOCQUARD
Commissaire aux Comptes

EQUIVALENCES AUDIT S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes inscrite

3, rue Maria Telkes - 44119 TREILLIERES

Signé par
CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Le 23/05/2025

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	15 037	10 835	4 202	4 201
	Autres immobilisations incorporelles (1)	144	144		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	57 072	52 866	4 206	7 763
	Autres immobilisations corporelles	59 715	58 023	1 692	2 613
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés	15		15	15
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (I)	131 983	121 868	10 115	14 593
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
COMPTES DE REGULARISATION	Avances et Acomptes versés sur commandes				2 181
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	9 936		9 936	29 093
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	97 310		97 310	103 367
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	228 201		228 201	190 671
	Charges constatées d'avance	1 385		1 385	1 397
	TOTAL (II)	336 832		336 832	326 709
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		468 815	121 868	346 947	341 302
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	69 834	69 834
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres	95 793	97 630
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	1 567	(1 836)
	Total des fonds propres (situation nette)	167 194	165 627
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	3 464	6 396
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	3 464	6 396
	Total des fonds propres	170 658	172 023
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	3 064	5 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	4 775	7 603
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		5 133
	Total des fonds reportés et dédiés	7 839	17 736
Provisions	Provisions pour risques	9 800	
	Provisions pour charges	19 450	16 500
	Total des provisions	29 250	16 500
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	357	129
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 156	28 474
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	65 615	58 132
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	122	3 061
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	45 949	45 247
	Total des dettes	139 199	135 042
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		346 947	341 302
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 566,90	(1 836,13)
(1) Dont à moins d'un an		138 842	134 913
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	10 749	12 230
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	158 377	141 497
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	524 648	480 706
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	6 314	2 000
	Mécénats	1 345	11 044
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		2 411
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 633	23 549
	Utilisations des fonds dédiés	17 736	11 278
	Autres produits	8 841	7 478
Total des produits d'exploitation		738 643	692 193
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	12 806	13 426
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	15 247	17 925
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	129 350	138 222
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 093	11 114
	Salaires et traitements	412 103	394 119
	Charges sociales	127 333	113 101
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 499	7 488
	Dotation aux provisions	2 950	
	Reports en fonds dédiés	7 839	9 500
	Autres charges	4 709	1 157
Total des charges d'exploitation		732 930	706 053
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 713	(13 860)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 713	(13 860)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 619	4 055
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	5 619	4 055
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		5 619	4 055
RESULTAT COURANT avant impôts		11 333	(9 805)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	86	7 956
	Sur opérations en capital	2 932	2 078
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	3 018	10 034
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 196	1 285
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	9 800	143
	Total des charges exceptionnelles	11 996	1 428
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(8 978)	8 606
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		788	637
TOTAL DES PRODUITS		747 281	706 282
TOTAL DES CHARGES		745 714	708 118
EXCEDENT ou DEFICIT		1 567	(1 836)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		146 622	132 560
Bénévolat		77 115	92 933
TOTAL		223 737	225 493
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		146 622	132 560
Prestations			
Personnel bénévole		77 115	92 933
TOTAL		223 737	225 493

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le bilan présente un total de 346 947 euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 747 281 euros et un total de charges de 745 714 euros, dégageant ainsi un résultat de 1 567 euros.

Ce résultat se ventile ainsi :

. Résultat courant	11 333 €
. Résultat exceptionnel	- 8 978 €
. Impôt sur les revenus de patrimoine	- 788 €

Résultat comptable (excédent)	1 567 €
--------------------------------------	----------------

=====

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'association a adopté la présentation simplifiée de son annexe comme l'y autorise le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

Par souci de simplification, les informations obligatoires mais non applicables au dossier présent et celles jugées non significatives ne sont pas présentées.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables édictées par le règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils n'influencent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Il s'agit de logiciels, licences et site internet évalués à leur coût d'acquisition et amortis, suivant le mode linéaire, sur une durée de 3 et 5 ans.

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Comme l'y autorise le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables, l'association a retenu, pour l'amortissement de ses immobilisations :

- la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation pour les immobilisations non décomposables à l'origine,
- la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en tenant compte de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|----------------|
| - matériel et mobilier d'activités | 2 à 8 ans |
| - agencements et aménagements | 5 et 10 ans |
| - matériel de transport | 5 ans |
| - mobilier, matériel de bureau et informatique | 3, 5 et 10 ans |

Règles et Méthodes Comptables

c) Immobilisations financières

Il s'agit d'une part sociale détenue.

d) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite comptabilisée au 31/12/2024 a été évaluée en retenant les critères suivants :

- Table de mortalité : INSEE 2018-2020
- Taux d'actualisation : 3.41 %
- Convention collective : Centres socioculturels
- Progression des salaires : 1 %
- Initiative du départ : salarié
- Age de départ : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : Moyen
- Méthode de calcul : rétrospective avec prorata temporis
- Taux de charges sociales : 31 %

f) Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que ces personnes n'ont reçu aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature pour cet exercice.

g) Valorisation des contributions volontaires

Les subventions de fonctionnement reçues sont enregistrées aux comptes 74.

L'association bénéficie également de subventions indirectes que constituent les moyens matériels et humains mis à sa disposition par la ville de Couëron, mentionnés dans la convention 2022-2024.

Règles et Méthodes Comptables

Les subventions indirectes comptabilisées aux comptes 86 et 87 ont été évaluées pour l'exercice 2024 à un montant de 146 622 €, détaillé comme suit :

- frais de maintenance de l'équipement :	40 660 €
- charges de fonctionnement :	7 582 €
- personnel entretien :	36 047 €
- personnel restauration :	48 626 €
- repas :	13 707 €

Elles apparaissent en pied du compte de résultat.

h) Valorisation du bénévolat

L'association a également calculé la valorisation du bénévolat en 2024 pour 5 141 heures, à un taux moyen de 15 € de l'heure, soit 77 115 € , celle-ci a été enregistrée aux comptes 86 et 87.

i) Effectif moyen

En 2024, l'effectif moyen de l'association s'est élevé à 12.88 salariés équivalents temps plein.

j) Objet social

L'association a pour objet le développement d'activités et services d'ordre social, culturel et éducatif.

Son financement est assuré par des subventions de fonctionnement et sur projets ainsi que des participations des adhérents aux activités.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	12 693		2 488			15 181
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 693		2 488			15 181
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	57 072					57 072
	Instal., agencement, aménagement divers	4 673					4 673
	Matériel de transport	29 160					29 160
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 349		533			25 881
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 254		533			116 787
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	15					15
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15					15
TOTAL		128 962		3 021			131 983

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	8 492	2 487		10 979
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 492	2 487		10 979
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	49 308	3 558		52 866
	Autres instal., agencement, aménagement divers	4 184	130		4 314
	Matériel de transport	29 160			29 160
	Matériel de bureau, mobilier	23 225	1 324		24 549
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 878	5 011		110 889
TOTAL		114 369	7 499		121 868

Tableau des subventions d'investissement

Situations et mouvements Rubriques	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
- Subvention Harmonie Mutuelle	1 476			1 476
- Subvention Ville de Couëron	6 000			6 000
- Subvention Conseil Départemental	1 319			1 319
TOTAUX	8 795			8 795

Tableau des amortissements des subventions d'investissement

Situations et mouvements Rubriques	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
		Dotations	Diminutions	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
- Subvention Harmonie Mutuelle	813	492		1 305
- Subvention Ville de Couëron	1 464	2 000		3 464
- Subvention Conseil Départemental	122	440		562
TOTAUX	2 399	2 932		5 331

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	69 834				69 834
Autres réserves	97 630			1 836	95 793
Report à nouveau		(1 836)	1 836		
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 836)	1 836	1 567		1 567
Situation nette	165 627		3 403	1 836	167 194
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	6 396			2 932	3 464
Provisions réglementées					
TOTAL	172 023		3 403	4 768	170 658

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
CAF - REAAP fête des familles		2 500				2 500	
Ville Coueron subv. projet Junior Impa		564				564	
CAF FPT - REAAP Fête des familles	2 000		2 000				
Ville de Coueron - subv. exceptionnelle	3 000		3 000				
Contributions financières d'autres org.							
Mtool - Don en matériel et outillage	3 103		3 103				
Fondation de France Paniers BIO solida	4 500		4 500				
Don Union des Centres		4 775				4 775	
Ressources liées à la générosité du public							
Dons financiers - Paniers bios solidaires	5 133		5 133				
TOTAL	5 000 12 736	7 839	17 736			7 839	

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		9 800		9 800
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	16 500	2 950		19 450
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 500	12 750		29 250
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		16 500	12 750		29 250
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			2 950 9 800		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	9 936	9 936	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	234	234	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 707	2 707	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	94 368	94 368	
	Charges constatées d'avance	1 385	1 385	
TOTAL DES CREANCES		108 631	108 631	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	27 156	27 156		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	27 285	27 285		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 016	28 016		
	Impôts sur les bénéfices	788	788		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 526	9 526		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	122	122		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	45 949	45 949		
TOTAL DES DETTES		138 842	138 842		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	97 049	99 321	(2 272)	-2,29
TOTAL	97 049	99 321	(2 272)	-2,29

AUTRES CRÉANCES

Subventions à recevoir : 2 707 €

Produits à recevoir : 94 342 €

97 049 €

Charges constatées d'avance

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 385	1 397	(12)	-0,88
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 385	1 397	(12)	-0,88

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE - EXPLOITATION

Achats et charges externes : 1 385 €

Charges à payer

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 617	20 315	302	1,48
Dettes fiscales et sociales	37 757	27 863	9 894	35,51
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		530	(530)	-100,00
TOTAL	58 374	48 708	9 666	19,84

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Fournisseurs, factures non parvenues : **20 617 €**

DETTES FISCALES ET SOCIALES

Dettes provisionnées pour congés à payer : **21 794 €**

Personnel, charges à payer : **5 491 €**

Charges sociales sur provision pour congés à payer : **8 192 €**

Organismes sociaux sur provision charges à payer : **2 280 €**

37 757 €

Produits constatés d'avance

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	53 789	62 983	(9 195)	-14,60
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	53 789	62 983	(9 195)	-14,60

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE - EXPLOITATION

Produits d'activités :	45 949 €
Fonds dédiés :	7 840 €
	53 789 €

Concours publics et subventions

31/12/2024	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics				250 539		250 539
Subventions d'exploitation		12 054	210 796	45 867	5 393	274 109
Subventions d'investissement						
TOTAL		12 054	210 796	296 406	5 393	524 648

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2024	31/12/2023
Dons en nature		
Prestations en nature		
Loyer, charges de fonctionnement, personnel et repas pris en charge par la ville de Couëron	146 622	132 560
Bénévolat	146 622	132 560
Participation des bénévoles sur les actions et manifestations du centre socioculturel	77 115	92 933
	77 115	92 933
Total	223 737	225 493

Répartition par nature de charges	31/12/2024	31/12/2023
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Loyer, charges de fonctionnement, personnel et repas pris en charge par la ville de Couëron	146 622	132 560
Prestations	146 622	132 560
Personnel bénévole		
Participation des bénévoles sur les actions et manifestations du centre socioculturel	77 115	92 933
	77 115	92 933
Total	223 737	225 493